

MH EPARGNE ACTIONS BAS CARBONE A

Reporting au 29/05/2026

FCPE

Actif net du portefeuille : 113,60 M€
Valeur liquidative de la part : 305,709 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en actions de la zone euro, le fonds combine (via son fonds maître) expertise de gestion et sélection d'entreprises intégrant la prise en compte de leur intensité carbone. Le fonds poursuit un objectif de réduction de l'univers d'investissement d'au moins 20 % par secteur (exclusions normatives, sectorielles et PAB), en excluant les émetteurs les plus intensifs en carbone.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

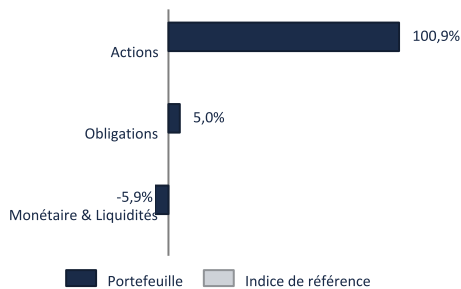
Performances cumulées (en %)	1 mois	2026	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	4,96	6,11	12,96	40,10	46,87	102,04

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	12,96	11,89	7,99	7,29

Performances annuelles (en %)	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	17,86	5,52	17,94	-11,28	21,72

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC*

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	7,58%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	2,70%	Consommation discrétionnaire
SIEMENS AG-REG	2,67%	Industries
SCHNEIDER ELECT SE	2,64%	Industries
SAP SE / XETRA	2,60%	Technologie

* Les données affichées sont celles du fonds maître.



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 24/01/2000

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code AMF : 990000081349

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,68%

Coûts de transaction : 0,12%

Affectation des résultats : Capitalisation

Principaux risques :

Risque de perte en capital
Risque actions
Risque de durabilité

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

Volatilité annualisée

Portefeuille (en %)

1 an 3 ans 5 ans

14,96 14,23 15,94



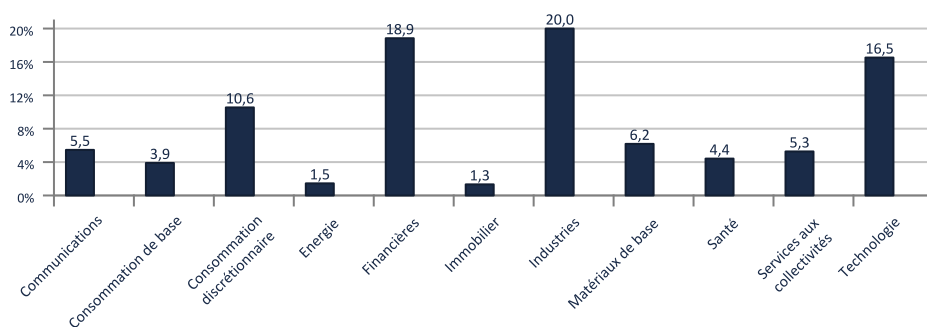
Retrouvez notre analyse des tendances
et nos convictions

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS*

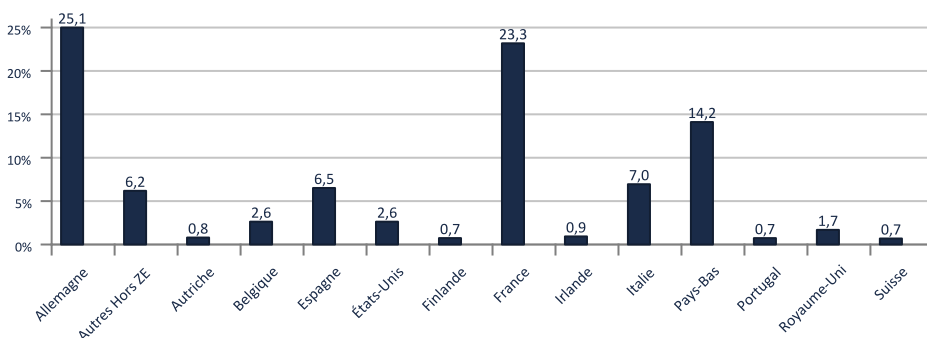
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,86%	SIEMENS ENERGY AG	-0,15%
AKZO NOBEL N.V.	0,30%	STOXX 600 OIL 06/26 EUREX	-0,15%
STMICROELECTRONICS/P	0,30%	EURO STOXX 50 06/26 EUREX	-0,11%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	0,25%	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	-0,09%
NEBIUS GROUP NV USD	0,25%	SCATEC ASA	-0,06%

ANALYSE DU FONDS MAITRE - ACTIONS

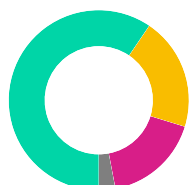
Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par typologie de secteurs hors OPC*



Cycliques 59.5%
Financières 20.3%
Défensives 17.3%
Pétrolières 3%

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	8,24%	7,68%
Niveau 1	9,47%	8,56%
Niveau 2	72,53%	71,23%
Niveau 3	9,76%	11,68%
Niveau 4	0,00%	0,86%
Niveau 5	0,00%	0,00%
Taux de couverture	99,09%	99,66%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	113,29	98,80%
Indice de référence : MSCI EMU IMI NR EUR	161,09	99,45%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-29,67%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.